Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 029-212900013-20251127-2025_42_01-DE

COMMUNE D'ARGOL – 29560
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL D'ARGOL
Séance du 27 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 20novembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Henri LE PAPE, Maire.

Présents : LE PAPE Henri, LE DOARE Denis, CHESSE Magali, TURBIEZ Jocelyne, PROFIZI Diane, PERON Annie, MARCHAND Olivier, MADEC Yannick, STERVINOU Nicolas, LEZENVEN Jean-Michel

Excusés : KERMORGANT Martine

Absent : BUHOT Elodie, OLLIVIER Mickaël

Procuration : Madame KERMORGANT Martine donne procuration à Madame PROFIZI Diane

Secrétaire de séance : PROFIZI Diane

N°2025-42 DEMANDE DE SUBVENTION CONCERNANT LES TRAVAUX DE L'EGLISE - monument historique

Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal qu'il sollicite une subvention auprès du Département et de la Région, pour la mise en réparation de l'Eglise Saint Pierre, Saint Paul classée monument historique.

L'église a été abimé lors du passage de la tempête CIARAN.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** la demande de subvention auprès des service du Département et de la Région concernant la rénovation de l'Eglise Saint Pierre Saint Paul, classée monument historique.

MAIRIE D'ARGOL (Finistère)